

TRAVAUX NÉCESSAIRES POUR ÉVITER UN DÉGÂT ENVIRONNEMENTAL

Rimouski, le 19 septembre 2022. – La Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie (SPBSG) réagit à la parution d'un article du 15 septembre dernier, publié dans le Journal Le Soir, concernant les travaux de réaménagement au port de Rimouski.

La SPBSG tient à apporter des précisions sur les travaux à venir. Au moment où la SPBSG a pris en charge le mandat de gestion des infrastructures portuaires de Rimouski, elle a rapidement constaté la dégradation de la jetée ouest et du quai transversal, lesquels sont présentement condamnés et interdits d'accès depuis 2015, pour des raisons de sécurité. En vue d'éviter un dégât environnemental et de sécuriser les lieux, la Société a établi une stratégie.

Celle-ci vise à consolider par enrochement la jetée ouest et une partie du quai transversal afin d'éviter leur dégradation dans le milieu marin. Suite à ces importants travaux, la Société souhaite y aménager un espace citoyen afin de donner l'accès au fleuve à la population rimouskoise.

La Société est actuellement à planifier les différentes études à effectuer pour concrétiser le réaménagement du port.

La première étape, essentielle au projet, consiste à réaliser une étude d'impact sur l'environnement. Elle permettra notamment d'établir l'état de la situation par la caractérisation des lieux, les impacts sur le milieu naturel et sur la collectivité, puis proposer des mesures d'atténuation de ces impacts. Depuis plusieurs mois, la SPBSG est proactive et consulte les parties prenantes de la région, dont les groupes environnementaux. Ces consultations, en amont des études et des travaux, permettront à la Société de considérer divers aspects à approfondir dans l'étude d'impact. Celle-ci devrait commencer au début de l'année 2023, en parallèle avec divers mandats en génie maritime. La SPBSG entend tenir d'autres consultations publiques dans le cadre de cette étude.

Suite au dépôt de l'étude au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, celui-ci émettra des conditions qui devront être respectées lors de la réalisation des travaux de consolidation de la jetée ouest et du quai transversal.

La seconde phase vise à réaliser les travaux de consolidation de la jetée par enrochement afin de freiner la dégradation de la structure et protéger l'environnement.

Enfin, la troisième partie du projet permettra de réaliser l'aménagement d'un espace citoyen accessible à toute la population de Rimouski, afin de lui donner un accès sécuritaire au fleuve Saint-Laurent. Cet aménagement permettra d'atténuer l'impact visuel de la consolidation par enrochement et de favoriser l'acceptabilité sociale du projet. C'est sur cet aspect du projet, que mène actuellement la SPBSG une campagne de consultation publique auprès de la population de Rimouski.

– 30 –

SOURCE : Anne Dupéré, présidente-directrice générale
Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie
adupere@spbsg.com
Tél : 418-562-7094 poste 101 / Cell : 418-556-2528

CONSULTATION PUBLIQUE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE CITOYEN AU PORT DE RIMOUSKI

Cette consultation est en ligne du 15 septembre au 31 octobre 2022. Rendez-vous : [**spbsg-consultation.ca**](https://spbsg-consultation.ca)

En parallèle de cette consultation en ligne, l'équipe de la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie sera présente au port de Rimouski à l'occasion de l'escale d'un grand voilier, le Nao Trinidad. Et ce, afin de rencontrer la population et présenter en personne le projet préliminaire, échanger et inviter les gens à participer à la consultation en ligne.

Date et heures spécifiques pour la consultation :

- ⇒ Jeudi 22 septembre, de 13h à 19h
- ⇒ Vendredi 23 septembre, de 10h à 16h